

Étaient présents Mmes Marie-Ève Breton, mairesse
Nicole Bouchard, conseillère poste 1
M. Normand Roy, conseiller poste 2
M. Benoit Lavoie, conseiller poste 3
Mmes Anick-Nadia Gauthier Arbour, conseillère poste 4
Linda McDuff, conseillère poste 5
Mme Caroline Lemire, conseillère poste 6

Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 19h00 par la mairesse Marie-Ève Breton.

19-03-31 Adoption de l'ordre du jour

Ayant tous pris connaissance du projet d'ordre du jour;

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff
APPUYÉE par la conseillère Caroline Lemire

IL EST RÉSOLU que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-03-32 Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 4 février 2019

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée du 4 février 2019;

SUR PROPOSITION de la conseillère Nicole Bouchard
APPUYÉE par le conseiller Benoit Lavoie

IL EST RÉSOLU de l'approuver tel que déposé, celui-ci étant le juste reflet des délibérations de ce conseil et en conséquence, une telle approbation vaut pour chacune des résolutions qu'il contient.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Période de questions du public

Aucune présence

RAPPORTS

Mairesse – Marie-Ève Breton

A.G.A. d'*Acti-sports* : Madame Breton siègera sur le C.A.

Maryse Carbonneau, un membre important de l'organisme prendra une année sabbatique.

Marie-Ève Breton a représenté la municipalité aux funérailles du maire Jacques Madore.

Environnement (Nicole Bouchard)

Rien à signaler

Culture (Nicole Bouchard)

Bonne nouvelle pour la bibliothèque : la fondation Tillotson a accepté notre demande de financement pour les activités de la bibliothèque pour un montant de 1300.00\$.

Activités à venir : les oiseaux le 13 avril à 13h avec Jean et Chantal pour les adultes. De nombreux prix à gagner

À la TCCC, prochaine réunion la semaine prochaine, plusieurs postes à combler sur le conseil d'administration

Développement local, régional et touristique (Normand Roy)

Rien à signaler

Église (Normand Roy)

Brunch dominical à préparer dans les prochaines semaines. 17 avril
2 activités ont eu lieu en février à l'église (tournoi de poches et tournoi de hockey bottine)

Réseau routier (Benoit Lavoie)

Rien à signaler

Famille et aînés (Anick-Nadia Gauthier Arbour)

Rencontre 3 villages : on travaille pour faire un circuit touristique au printemps.

Comité famille : rencontre pour la politique familiale à renouveler.
Consultation publique le 2 avril. Sondage en ligne à être complété au préalable.

Sécurité civile et publique (Anick-Nadia Gauthier Arbour)

Rien à signaler

Aménagement et urbanisme (Linda McDuff)

Rien à signaler

Loisirs (Caroline Lemire)

2 activités en février. De très bons commentaires sur les réseaux sociaux.

CORRESPONDANCE

19-03-33 Correspondance aux archives

SUR PROPOSITION du conseiller Normand Roy
APPUYÉE par la conseillère Linda McDuff

IL EST RÉSOLU que la correspondance suivante soit conservée aux archives municipales, suivant les règles prévues au calendrier de conservation en vigueur:

- MRC : communiqués;
- UQM : communiqués;
- rapport de l'assureur sur la gestion des risques
- invitations : maison aube-lumière, frontalière, CAB, cogesaf
- confirmation financement TECQ

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

FINANCES

19-03-34 Rapport financier au 28 février 2019

Ayant tous pris connaissance du rapport financier au 28 février 2019;

SUR PROPOSITION de la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour
APPUYÉE par la conseillère Linda McDuff

IL EST RÉSOLU que ce conseil en accepte le dépôt.

	Fonds d'administration	Fonds de roulement
Solde de départ	325 999,44	15 301.79
Déboursé de mai	46 986,15	0
Revenus de mai	9 611.97	0
Chèques en circulation	15 446,94	0
Solde à la Caisse	288 625.26	15 301.79
Solde réel	273 178.32	15 301.79

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-03-35 Présentation des comptes au 1^{er} mars 2019

Ayant tous pris connaissance des comptes à payer au 1^{er} mars 2019;

SUR PROPOSITION de la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour
APPUYÉE par la conseillère Linda McDuff

IL EST RÉSOLU que ce conseil approuve les dépenses présentées et en autorise le paiement et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune d'elles, sous réserve des crédits disponibles. Le montant total des comptes à payer est de 38 587.99\$ incluant les montants payés par délégation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

DÉCISIONS

19-03-36 présentation et dépôt du second projet de règlement 281-19 modifiant le règlement 195-08 afin de définir et d'autoriser les campings temporaires sous certaines conditions

PRÉSENTATION est faite par Janik Branchaud, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité d'East Hereford, d'un second projet de règlement 281-19 modifiant le règlement 195-08 afin de définir et d'autoriser les campings temporaires sous certaines conditions. Madame Branchaud mentionne l'objet du règlement et sa portée. Ce règlement sera adopté par le conseil de la municipalité lors d'une prochaine session de ce conseil.

LE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT EST DÉPOSÉ par le conseiller Benoit Lavoie et une copie du projet de ce règlement est remise aux membres du conseil. Des copies sont également disponibles pour consultation auprès de la greffière et responsable de l'accès aux documents, et le seront jusqu'à l'adoption dudit règlement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-03-37 Demande de dérogation 2019-01 concernant le lotissement des terrains appartenant à la Paroisse

ATTENDU que la demande est située sur le lot 5 486 475, sur le chemin du cimetière.

ATTENDU que cette demande est à l'effet de créer un nouveau lot comprenant le cimetière ayant un frontage de 10,21 mètres sur la rue du cimetière au lieu d'un frontage de 50 mètres tel qu'exigé au règlement de lotissement n.196-08 dans la grille des spécifications (annexe A). Les plans du lot ont été préparés par l'arpenteur Guillaume Meunier (minutes 2249)

ATTENDU que cette subdivision a pour objectif de séparer la propriété actuelle de la fabrique en plusieurs lots distincts et ainsi permettre l'acquisition de l'église et du presbytère par la municipalité.

ATTENDU que la subdivision permettra la réorganisation des terrains de la Fabrique;

ATTENDU que la disposition des terrains actuels ne semble offrir aucune autre solution pour permettre la subdivision de la propriété de la Fabrique;

ATTENDU que l'usage du terrain (cimetière) ne sera pas modifié;

ATTENDU que le Comité Consultatif d'Urbanisme s'est réuni le 4 février 2019 et que, suite à cette réunion, il recommande au conseil municipal l'approbation de la demande de dérogation mineure numéro 2019-01.

POUR CES MOTIFS

SUR PROPOSITION de la conseillère Nicole Bouchard
APPUYÉE par le conseiller Benoit Lavoie

IL EST RÉSOLU

- 1) que la municipalité autorise la demande de dérogation mineure portant le numéro 2019-01.
- 2) qu'une copie de ladite résolution soit versée au dossier de l'unité d'évaluation concernée;
- 3) de transmettre une copie de ladite résolution à l'inspecteur afin que ce dernier puisse émettre le permis de lotissement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-03-38 Demande de dérogation 2019-02 concernant la hauteur d'un garage situé sur la rue St-Henri

ATTENDU que la demande est à l'effet d'accepter un garage ayant une hauteur de 6,34 mètres au lieu d'une hauteur maximale de 6 mètres exigée au règlement de zonage n.349-06 à l'article 5.3.4 relatif à la hauteur des bâtiments accessoires;

ATTENDU que la construction du garage a fait l'objet d'un permis de construction;

ATTENDU que le propriétaire a réalisé les travaux en toute bonne foi;

ATTENDU que le travail du terrain et l'apport de matériaux sous les fondations a modifié la hauteur du garage;

ATTENDU que la propriété se trouve éloignée des propriétés voisines;

ATTENDU qu'il n'y aura pas de construction à proximité de la propriété;

ATTENDU que l'harmonie entre la résidence et le garage est respectée;

ATTENDU que le garage n'est pas plus haut que la résidence;

ATTENDU que le Comité Consultatif d'Urbanisme s'est réuni le 4 février 2019 et que, par suite de cette réunion, il recommande au conseil municipal l'approbation de la demande de dérogation mineure n. 2019-02.

POUR CES MOTIFS

SUR PROPOSITION de la conseillère Caroline Lemire

APPUYÉE par la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour

IL EST RÉSOLU

- 1) que la municipalité autorise la demande de dérogation mineure portant le numéro 2019-02.
- 2) qu'une copie de ladite résolution soit versée au dossier de l'unité d'évaluation concernée;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

19-03-39 Inspection des bâtiments

ATTENDU que la municipalité désire obtenir une évaluation précise des bâtiments visés par l'acquisition de la propriété appartenant à la Paroisse;

ATTENDU que la société QuébecSpec nous a offert ses services pour procéder à l'inspection des bâtiments pour le prix de 1600.00\$ plus taxes;

POUR CES MOTIFS
SUR PROPOSITION de la conseillère Nicole Bouchard
APPUYÉE par la conseillère Caroline Lemire

IL EST RÉSOLU

- 1) d'accorder à la société QuébecSpec inc. de procéder à l'inspection complète des bâtiments à être acquis par la municipalité lors de la transaction avec la Paroisse
- 2) d'engager le crédit de 1600.00\$ pour ce contrat, sous réserve des crédits disponibles;
- 3) de requérir le paiement de la facture par la secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-03-40 Balayage des rues et des chemins municipaux

ATTENDU que la Municipalité doit procéder au balayage des rues et des chemin municipaux;

POUR CES MOTIFS
SUR PROPOSITION du conseiller Normand Roy
APPUYÉE par le conseiller Benoit Lavoie

IL EST RÉSOLU

- 1) d'engager la firme Les Entreprises Breton de Sherbrooke pour le balayage des rues et chemins de la municipalité au taux horaire de 133,00\$ pour le matériel roulant;
- 2) d'engager le crédit d'au maximum 5000.00\$ pour ce contrat, sous réserve des crédits disponibles;
- 3) de requérir le paiement de la facture par la secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-03-41 Teinture pont de bois – voix des pionniers

ATTENDU que le petit pont situé sur le site du personnage Neil-Tillotson a été construit il y a deux ans et que le matériel utilisé doit être teint après ce délai;

POUR CES MOTIFS
SUR PROPOSITION du conseiller Normand Roy
APPUYÉE par la conseillère Nicole Bouchard

IL EST RÉSOLU

- 1) de confier à l'inspecteur de voirie, René Jubinville, la tâche de se procurer le matériel nécessaire et de réaliser les travaux de teinture sur le pont en question;
- 2) d'engager le crédit de la municipalité pour ce contrat, sous réserve des crédits disponibles;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-03-42 demande de subvention – fondation Tillotson

ATTENDU que la municipalité est en processus d'acquérir l'église et que ce bâtiment servira à de lieux d'hébergement en cas de sinistre;

ATTENDU que, pour se conformer au règlement sur la sécurité publique, il nous faudra ajouter des installations sanitaires et une génératrice.

ATTENDU que la fondation Tillotson nous a acheminer ses directives pour les demandes de subvention du printemps 2019;

ATTENDU que les estimations des travaux n'ont pas encore toutes été réalisées et que la date limite pour présenter une demande de subvention est le 6 mars 2019;

ATTENDU que seules les soumissions concernant l'inspection des bâtiments et les opérations cadastrales ont été obtenus

POUR CES MOTIFS
SUR PROPOSITION de la conseillère Nicole Bouchard
APPUYÉE par la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour

IL EST RÉSOLU

- 1) de préparer et de déposer une demande de subvention à la Fondation Tillotson dans les délais;
- 2) que la demande porte sur les montants que l'on connaît déjà, c'est-à-dire une partie des frais d'arpentage ainsi que les frais de l'inspection des bâtiments, pour un total de 3895.00\$;
- 3) que la secrétaire-trésorière soit et elle est par les présentes autorisée à déposer la demande, tel que ci-haut décrite;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-03-43 subvention sécurité civile

ATTENDU que la municipalité est en processus d'acquérir l'église et que ce bâtiment servira à de lieux d'hébergement en cas de sinistre;

ATTENDU que, pour se conformer au règlement sur la sécurité publique, il nous faudra ajouter des installations sanitaires et une génératrice.

ATTENDU que le ministère de la sécurité publique, via l'agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec nous a fourni le formulaire de demande d'aide financière – volet 2;

ATTENDU que la demande doit être compléter avant le 31 mars;

ATTENDU que les installations sanitaires de l'Église seront rénovées et modifiées et qu'une génératrice sera installée de façon permanente;

ATTENDU qu'une partie des coûts reliés à ces travaux devra être assumée par la municipalité

POUR CES MOTIFS

SUR PROPOSITION la conseillère Linda McDuff

APPUYÉE par le conseiller Normand Roy

IL EST RÉSOLU

- 1) de préparer et de déposer une demande d'aide financière à l'*agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec*, au montant de 10 000.00\$ dans les délais dans le cadre du **Volet 2** du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 55 000.00\$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 17 000.00\$;
- 2) que la demande couvre une partie des frais qui devront être assumés par la municipalité pour l'amélioration des installations sanitaires et l'ajout d'une génératrice, pour un total de 10 000.00\$;
- 3) que la municipalité autorise Janik Branchaud à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-03-44 consultation publique – prix de participation

ATTENDU que le comité Famille-Ainé de la municipalité consulte la population d'East Hereford afin de préparer la nouvelle politique familiale et des aînés;

ATTENDU que, pour fins de consultation, un sondage est disponible sur le site internet de la municipalité et des copies papiers sont disponibles au bureau municipal;

ATTENDU qu'il est primordial que le taux de participation à ce sondage soit très élevé;

ATTENDU qu'une consultation publique aura lieu dans les locaux de la municipalité le 2 avril prochain, sous forme de 5 à 7;

ATTENDU qu'il est primordial que le taux de participation à cette soirée de consultation publique soit très élevé;

POUR CES MOTIFS

SUR PROPOSITION du conseiller Benoit Lavoie

APPUYÉE PAR la conseillère Nicole Bouchard

IL EST RÉSOLU

- 1) de contribuer financièrement afin de remettre un prix de participation à être tiré au hasard parmi toutes les personnes qui auront répondu au sondage, ainsi qu'un prix de participation à être tiré au hasard parmi toutes les personnes présentes lors de la consultation publique. La valeur des prix de participation sera de 25.00\$ chacun. Il y aura un panier-cadeaux de produits de l'érable ainsi qu'un certificat-cadeau de la ferme piscicole des Bobines;
- 2) d'engager le crédit de 50.00\$ pour cette dépense, sous réserve des crédits disponibles;
- 3) de requérir le paiement de la facture par la secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-03-45 consultation publique – goûter offert

ATTENDU qu'une consultation publique aura lieu dans les locaux de la municipalité le 2 avril prochain, sous forme de 6 à 8;

POUR CES MOTIFS

SUR PROPOSITION du conseiller Normand Roy

APPUTÉE PAR le conseiller Benoit Lavoie

IL EST RÉSOLU

- 1) de mandater Frank Mewes afin qu'il prépare un goûter à être servi lors de la soirée de consultation;
- 2) d'engager le crédit d'un maximum de 125.00\$ pour ce goûter;
- 3) de requérir le paiement de la facture par la secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-03-46 Rivière Hall

ATTENDU que les Municipalités d'East Hereford de Saint-Herménégilde et de Saint-Venant-de-Paquette se sont dotées d'un comité de développement local (CDL), ci-nommé *Les Trois Villages*;

ATTENDU que le CDL a adopté un plan de développement pour les années 2017-2021;

<http://www.easthereford.ca/fr/municipalite/plan-de-developpement.php>

ATTENDU que, dans ce plan, la mise en valeur de la République de l'Indian Stream (1832-1842) est identifiée parmi les actions favorisant le développement touristique selon un axe nature-culture;

ATTENDU que ce projet, d'une durée de trois ans, sera inauguré en juillet 2019 en collaboration avec la Société d'Histoire de Pittsburg, NH, cette réalisation mettant en évidence une histoire presque oubliée, grâce à un parcours sur 16 différents sites des deux côtés de la frontière;

ATTENDU que la délimitation de la frontière canado-américaine fut le principal enjeu de ce conflit, entraînant un flou juridique pendant près de 60 ans et que le fleuve Connecticut et la rivière Hall en furent les deux coordonnées géographiques sensibles;

ATTENDU que le conseil municipal d'East Hereford, en considération de cet enjeu, trouve pertinent que la rivière Hall soit identifiée sur la Route 253, à un point rapproché de cette dernière;

POUR CES MOTIFS:

SUR PROPOSITION le conseiller Benoit Lavoie

APPUYÉE par la conseillère Caroline Lemire

IL EST RÉSOLU

1) que le conseil municipal demande au ministère des Transports d'installer, dès le printemps, un panneau d'identification de la rivière Hall sur la Route 253 afin de permettre aux visiteurs et aux touristes qui emprunteront ce parcours de bien visualiser et identifier la frontière canado-américaine décrétée par le Traité Webster-Ashburton en 1842;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-03-47 demande de service à Hydro-Québec pour rebranchement d'une lumière de rue

ATTENDU que la lumière numéro 39 n'allume plus

ATTENDU que des vérifications ont été faites et que la lumière n'est plus alimentée en électricité

POUR CES MOTIFS

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff

APPUYÉE PAR la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour

IL EST RÉSOLU

1) de demander à Hydro-Québec leur service pour faire le branchement adéquat de la lumière afin que cette dernière soit alimentée en électricité;

2) d'autoriser la secrétaire-trésorière à transmettre la demande à l'aide du formulaire prescrit via le site internet d'Hydro-Québec et de fournir tous les documents jugés utiles ou nécessaire à cette demande;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-03-48 Entente avec la Société canadienne de la Croix-Rouge (Service aux sinistrés)

CONSIDÉRANT qu'en situation de mesures d'urgence et particulièrement pour les services aux sinistrés, la Croix-Rouge canadienne est disposée à offrir divers services aux municipalités;

CONSIDÉRANT que la Croix-Rouge canadienne a déposé aux membres du conseil municipal un projet d'entente pour trois ans, en date du 22 janvier 2019, comme ici au long récépissé;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit du renouvellement d'une entente déjà conclue avec la Croix-Rouge canadienne il y a quelques années et que les membres du conseil municipal s'en déclarent satisfaits;

POUR CES MOTIFS

SUR PROPOSITION de la conseillère Nicole Bouchard

APPUTÉE par la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour

IL EST RÉSOLU

1) d'entériner cette entente telle que ci-haut mentionnée et de verser un montant de 170\$ par année pour les trois années de l'entente;

2) d'autoriser la mairesse Marie-Ève Breton et la secrétaire-trésorière Janik Branchaud à signer pour et au nom de la municipalité ladite entente;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-03-49 réparation des bornes fontaines

ATTENDU que les bornes fontaines situées sur le territoire de la municipalité ont été inspectées à l'automne 2018, tel que requis par la loi;

ATTENDU que cette inspection a révélé certaines irrégularités;

ATTENDU que la compagnie Stelem nous a fourni une offre de service afin de corriger les défauts décelés lors de l'inspection;

POUR CES MOTIFS

SUR PROPOSITION de la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour

APPUYÉE par la conseillère Linda McDuff

IL EST RÉSOLU

- 1) d'obtenir des informations auprès des municipalités voisines quant à la possibilité de faire exécuter ces travaux par l'employé municipal de l'une d'elles
- 2) de mandater la compagnie Stelem, ou l'une des municipalités voisines afin de faire réaliser les travaux dans les meilleurs délais;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-03-50 formation de l'UPAC le 26 mars 2019

ATTENDU que la municipalité a reçu une invitation pour assister à une séance de prévention de la corruption offertes aux titulaires de charge publique de l'Estrie, le 26 mars, de 10h00 à 12h00;

POUR CES MOTIFS

SUR PROPOSITION du conseiller Normand Roy
APPUYÉE par la conseillère Linda McDuff

IL EST RÉSOLU que Janik BRANCHAUD assistent à cette rencontre qui aura lieu mardi le 26 mars 2019 à Sherbrooke, aucun frais ne sera assumé par la municipalité pour cet événement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-03-51 appel à proposition – génératrice pour l'église

ATTENDU que la municipalité à l'intention de se procurer une génératrice pour alimenter en électricité l'église en cas de panne de courant prolongée;

ATTENDU que notre politique de gestion contractuelle prévoit qu'il est préférable d'offrir les contrats à des fournisseurs de la région de Coaticook, lorsque le service est offert;

POUR CES MOTIFS

SUR PROPOSITION de la conseillère Nicole Bouchard
APPUYÉE par le conseiller Benoit Lavoie

IL EST RÉSOLU

1) de demander à l'entreprise locale « Les Armatures Coaticook inc. » de nous faire une proposition de prix pour l'acquisition d'une génératrice en fonction de nos besoins. Il n'y a aucun frais relié à la demande de soumission;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-03-52 Déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique

CONSIDÉRANT l'augmentation dans l'atmosphère des gaz à effet de serre (provenant de l'industrie, des transports, de l'agriculture et de la fonte du pergélisol), et l'augmentation de la température moyenne du globe qui, par sa vitesse, dérègle de façon sans précédent le climat mondial.

CONSIDÉRANT que tous les indicateurs scientifiques montrent que nous sommes en crise climatique, que nous nous dirigeons à court terme vers une catastrophe appelée « bouleversement climatique abrupt et irréversible » qui menace la civilisation et la vie.

CONSIDÉRANT les actions inadaptées des acteurs politiques face à la situation dramatique qui se développe dangereusement.

CONSIDÉRANT que le conseil de sécurité de l'ONU qualifie le changement climatique d'amplificateur de menaces à la paix et à la sécurité.

NOUS, CITOYENNES ET CITOYENS, DÉCLARONS QUE:

- nous sommes en crise climatique, et cette crise est un état d'urgence climatique.
- face aux risques qu'encourent les générations futures, cette crise climatique est maintenant un enjeu qui menace principalement les niveaux de sécurité suivants:

1 - Niveau économique

PARCE QUE la crise climatique expose les économies, les sociétés et les écosystèmes à de graves risques pouvant entraîner l'économie mondiale dans un effondrement global.

Principales conséquences

Chute des revenus agricoles; diminution importante de la productivité de la pêche; augmentation des espèces envahissantes dans la foresterie et l'agriculture; chute du tourisme dans les zones touchées par le réchauffement extrême; hausses majeures du prix des denrées alimentaires; augmentation du chômage; chute du pouvoir d'achat; explosion des coûts de santé; effondrement des services publics; réduction des couvertures et hausse du prix des assurances; augmentation des inégalités.

2 - Niveau de la santé humaine

PARCE QUE l'activité humaine influe sur le climat mondial avec de graves répercussions pour la santé pouvant entraîner un effondrement de la population mondiale.

Principales conséquences

Dégradation de la qualité de l'air liée à la hausse des températures; migrations d'insectes responsables d'infections et de dégradations de l'environnement; contamination biologique des réserves d'eau douce; diminution des réserves d'eau potable; multiplication des maladies cardio-respiratoires; augmentation des cancers, de la mortalité et de la morbidité dues aux coups de chaleur extrême; augmentation des risques de pandémie.

3 - Niveau alimentaire

PARCE QUE les changements climatiques provoquent de graves problèmes de sous-alimentation et des famines qui mettent en danger la vie de plus de 4 milliards d'êtres humains, créant les conditions de migrations massives et constituant une menace pour la sécurité alimentaire mondiale.

Principales conséquences

75% des sols de la planète sont endommagés, ce qui menace dangereusement les rendements des cultures et la productivité des terres agricoles; accroissement des précipitations violentes et des sécheresses sévères et persistantes qui détruisent les récoltes et accélèrent fortement la destruction des sols, causant une chute des stocks alimentaires terrestres mondiaux; l'acidification des océans qui affecte les stocks alimentaires marins; raréfaction généralisée des denrées alimentaires qui vont déstabiliser des populations entières.

4- Niveau environnemental

PARCE QUE l'Association américaine pour l'avancement des sciences nous avertit que « nos estimations révèlent un recul exceptionnellement rapide de la biodiversité au cours des derniers siècles, ce qui indique qu'une sixième extinction de masse est en cours », et que cet anéantissement biologique est causé principalement par la destruction des habitats naturels et l'accélération des bouleversements climatiques dues aux activités humaines.

Principales conséquences

Destruction de 80% de la couverture forestière mondiale affectant l'un des principaux puits de carbone ; destruction de 83% des mammifères sauvages ; disparition de 90% des gros poissons des océans ; taux d'extinction actuel de 100 à 1000 fois plus élevé que le taux naturel ; l'acidification des océans qui détruit les bases de la chaîne alimentaire océanique ; augmentation des zones mortes dans les océans ; fonte du couvert de glace arctique et antarctique qui dérègle sérieusement les courants océaniques ainsi que les températures mondiales affectant tous les écosystèmes.

5 - Niveau sécurité nationale et internationale

PARCE QUE l'O.N.U. affirme que les changements climatiques sont au cœur des questions de sécurité ayant le potentiel d'entraîner l'humanité dans des crises mondiales majeures.

Principales conséquences

Montée du niveau des océans mettant en danger les plus grandes villes côtières du monde; destruction d'habitats humains engendrant des guerres et entraînant des migrations massives déstabilisant des nations entières; manque de ressources alimentaires et d'eau douce générant des guerres civiles et interethniques qui affaiblissent les démocraties et multiplient les actes terroristes.

FACE À TOUT CELA, NOUS, CITOYENNES ET CITOYENS, DÉCLARONS QUE :

- seules la reconnaissance de l'état d'urgence climatique et la mise en place de plans de transition d'urgence peuvent contrer un effondrement économique, une crise de santé publique, une pénurie alimentaire mondiale, un anéantissement de la biodiversité, et des crises de sécurité nationales et internationales d'ampleur sans précédent.

• parce que l'ONU reconnaît que le changement climatique implique que tous les pays doivent de toute urgence se dégager des énergies fossiles, et qu'il est trop tard pour une transition graduelle, cet état d'urgence climatique doit être déclaré sans délai, ce qui signifie appliquer toutes les solutions connues afin de réduire de toute urgence nos émissions de gaz à effet de serre. Pour ce faire, tous les plans de transformation social, économique et énergétique reconnus par la communauté scientifique, doivent être mis en marche immédiatement en utilisant toutes les ressources techniques, sociales et militaires afin de sortir de notre dépendance des énergies fossiles et déclencher la transition urgente vers une société neutre en carbone.

Afin d'éviter un bouleversement climatique abrupt et irréversible et ses conséquences catastrophiques

L'ÉTAT D'URGENCE CLIMATIQUE DOIT ÊTRE RECONNU MAINTENANT.

LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ D'EAST HEREFORD ENDOSSE LA DÉCLARATION CITOYENNE UNIVERSELLE D'URGENCE CLIMATIQUE À L'UNANIMITÉ

19-03-53 Soirée reconnaissance du Centre d'Actions Bénévoles

ATTENDU que le centre d'Action Bénévole de Coaticook organise, comme à chaque année, une soirée reconnaissance

ATENDU que madame Danielle Beloin a contribué bénévolement au bon déroulement de chacune des activités ayant eu lieu à East Hereford depuis plusieurs années

SUR PROPOSITION de Nicole Bouchard
APPYÉE par Linda McDuff

II EST RÉSOLU

- 1) que la secrétaire-trésorière inscrive madame Danielle Beloin à la soirée reconnaissance qui aura lieu le 12 avril prochain.
- 2) que la municipalité achète 3 billets fin que madame Beloin soit accompagnée de son époux ainsi que d'un membre du conseil municipal
- 3) d'engager le crédit d'un maximum de 100.00\$ pour cette soirée, ce qui inclut une présent à offrir à madame Beloin lors de cette soirée;

- 4) de requérir le paiement de la facture par la secrétaire-trésorière.

DISPOSITIONS FINALES

19-03-54 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé;

SUR PROPOSITION de la conseillère Nicole Bouchard
APPUYÉE par la conseillère Caroline Lemire

IL EST RÉSOLU que la séance ordinaire soit levée à 20h50.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Marie-Ève Breton, mairesse

Janik Branchaud, sec.-trésorière

Je, Marie-Ève Breton, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.
